

# RELEVE SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2010

**Présents**: M. GAYAUDON, Mme OFFROY, M. CHEVALIER, Mme AUDRAIN,

M. FABRIANO, Mme CHAFFARD, M. RICHARD, M. LANÉRY, Mme MARCOU, Mme SOLIMAN, M. BRULFERT, M. YAHOUÉDÉOU, M. BALLUET, Mme LAMRI, Mme CHADRON, M. CHITRIT, M. TSARAMANANA, M. CHENON, M. ZEMANEK,

Mme PRADAYROL, M. GUEGUEN, Mme BOURHIM, M. OUÉDRAOGO.

**Absent:** Mme LEJUEZ

**Pouvoirs**: Melle COLOMBET pouvoir à M. RICHARD

Mme SERVIERES pouvoir à Mme OFFROY Mme BELLILI pouvoir à Mme LAMRI Mme TENG pouvoir à M. GAYAUDON M. TRAORE pouvoir à M. GUEGUEN

<u>Administration</u>: M. VAUBAILLON, Directeur Général des Services

Mlle SAMUELIAN, Directrice du Cabinet du Maire

M. GENESTE, Directeur général Adjoint

Secrétaire de séance : Mme PRADAYROL, assistée de Melle GAVARD Angeline

La séance est ouverte à 20H45 par M. Denis GAYAUDON, Maire de Serris.

Après avoir effectué l'appel, M. GAYAUDON note que le quorum est atteint.

### I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2009

Quelques remarques ont été formulées. Monsieur le Maire passe au vote l'adoption du procès verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2010. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés :

#### **VOTE:**

#### - 22 POUR:

M. GAYAUDON, Mme OFFROY, M. CHEVALIER, Mme AUDRAIN, M. FABRIANO, Mme CHAFFARD, M. RICHARD, M. LANÉRY, Mme SOLIMAN, M. BRULFERT, M. YAHOUÉDÉOU, M. BALLUET, Mme LAMRI, Mme CHADRON, M. CHITRIT, M. TSARAMANANA, M. CHENON, M. ZEMANEK

Ayant donné pouvoir : Melle COLOMBET, Mme SERVIERES, Mme BELLILI, Mme TENG

#### - 04 ABSTENTIONS:

Mme PRADAYROL, M. GUEGUEN, Melle BOURHIM

Ayant donné pouvoir : M. TRAORÉ

- **02 NON PARTICIPATIONS**: Mme MARCOU, M. OUÉDRAOGO

### II – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Suite à l'examen des dossiers de demandes de subventions des associations, il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution de subventions annuelles <u>association par association</u>.

#### M. CHENON s'absente à 21h11et revient à 21h15.

ASSOCIATIONS	Montant	VOTE
--------------	---------	------

#### **ASSOCIATIONS CULTURELLES**

ACT Théâtre Val d'Europe	3.000 €	Adopté à l'unanimité des membres présentes et représentés	
L'Atelier	2.000€	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Ecole de Musique Serrissienne : cours et musique de groupe	37.000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Ecole de Musique Serrissienne : frais de direction	5.000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Serris Danse Val d'Europe	3.000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Musique Passion	1.000 €	Adopté à l'unanimité des membres présent et représentés	
Les Chênes Vitrail	1.000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
AZIMUTH	500€	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	

### **ASSOCIATIONS SPORTIVES (fonctionnement)**

A.T.T.S. (Tennis de Table)	9 500 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
H.B.C.S.V.E. (Handball)	18 500 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés : - 1 NON PARTICIPATION (M. CHENON)	
R.C.S. (Football)	25 000 €	€ Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Les Randonnées Serrissiennes	2 000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	

R.C.V.M. (Rugby)	5 000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
TPB-A.S.R.V.E. (Raquettes)	4 950 €	Adopté à l'unanimité des membres présent et représentés qui se sont exprimés : - 1 NON PARTICIPATION (M. LANÉRY	
Budokaï Serris Judo	4600€	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
R.E.V.E. (Rocher d'escalade)	1 200 € Adopté à l'unanimité des membres préser et représentés		
SAVATE	750 € Adopté à l'unanimité des membres préser et représentés		

#### **ASSOCIATIONS SPORTIVES (Elite)**

A.T.T.S. (Tennis de Table)	11 250 € Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés		
R.C.V.M. (Rugby)	4 000 € Adopté à l'unanimité des membres présentes		
H.B.C.S.V.E	7 000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	

#### **ASSOCIATIONS PETITE ENFANCE**

La ronde des Bébés	850€	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
--------------------	------	--

# III – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE JULES VERNE POUR LEUR « PROJET CULTUREL »

#### **Ecole maternelle Jules Verne**

Cette année, l'école maternelle Jules Verne propose un projet culturel à ses élèves autour des sciences par des expérimentations et manipulations.

Ce projet s'articule autour de 3 axes :

- Découvrir la matière (à travers des expériences sur l'eau)
- Découvrir le monde du vivant (avec du matériel d'observation)
- Découvrir les objets techniques simples (manipulations d'objets)

Le coût estimé de ce projet est évalué à 2 000 € (dont 500 € financés par la coopérative de l'école).

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention de 1 500 Euros à la coopérative scolaire au titre de la classe découverte sans nuitées.

#### Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

# IV – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPECIFIQUES AUX COOPERATIVES DES ECOLES

Comme cela est fait depuis plusieurs années, il est proposé de verser 25% du budget Transport des écoles sous forme de subvention à la coopérative scolaire. Ces crédits permettront de faciliter le paiement des sorties scolaires telles que les entrées aux musées, les places de cinéma (...).

Cette proposition a été faite à l'ensemble des écoles de la ville, seules cinq sont intéressées. Ainsi, les propositions d'attribution de subventions spécifiques pour les Coopératives sont les suivantes :

#### Adopté subvention par subvention :

COOPÉRATIVES	Montant	Montant VOTE	
Coopérative Elémentaire Jean de la Fontaine	1 050 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Coopérative Elémentaire Robert Doisneau	750 € Adopté à l'unanimité des membre présents et représentés		
Coopérative Elémentaire Jules Verne	1 350 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Coopérative Elémentaire Henri Matisse	450 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés	
Coopérative Maternelle Henri Matisse	300 € Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés		

# V – APPROBATION DES CESSIONS A L'EURO SYMBOLIQUE DES VOIRIES SITUEES DANS LE QUARTIER DU PARC DU CENTRE URBAIN

Dans le cadre de la convention relative à la remise en gestion des infrastructures et ouvrages réalisés par EPAFrance, celui-ci souhaite régulariser la situation foncière des emprises suivantes :

- Cours de la Garonne et Place de Gibraltar correspondant aux parcelles AC77 et AC 125,
- Cours du Danube, correspondant aux parcelles AC244 et AC362.
- Jardin Andalou, correspondant à la parcelle AC 255,
- Allée de Toscane, correspondant à la parcelle AC 232,
- Allée des grenadins, correspondant à la parcelle AC 149, lot1,
- Rue Marco Polo, correspondant à la parcelle AC 127.



EPAFrance avait proposé d'inclure l'emprise concernant la parcelle AC 290, mais celle-ci ne peut être cédée à la collectivité car la voirie n'est pas finalisée. En effet, les enrobés de la rue Magellan sont provisoires.

La propriété et la gestion de ces emprises ont été traitées dans le cadre d'une part, du Programme détaillé de la Phase II et de son avenant n°1 signés respectivement les 9 décembre 1997 et 28 mai 1998 et d'autre part, dans le programme détaillé de la Phase III signé le 30 juin 2006.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de délibérer sur cette cession consentie à l'euro symbolique et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à celle-ci.

#### Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

#### XVIII- DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL

Il est donc présenté les décisions du 17 mars 2010 au 19 avril 2010.

N° de décision	Date de la décision	Intitulé de la décision	Montant de la dépense
2010-25	17 mars 2010	Contrat de cession avec le théâtre d'Evreux pour la représentation du spectacle "La Noce" du 26 Mars 2010	12 100,85 €
2010-26	25 mars 2010	Convention pour l'école de musique serrissienne pour l'animation du stage sport culture du mois d'avril 2010	1 008,00 €
2010-27	6 avril 2010	Contrat de cession pour le spectacle musical du 27 mars 2010 à la salle Alfred de Musset avec l'école de musique serrissienne	1 500,00 €
2010-28	12 avril 2010	Marché d'éclairage public MAPA 2009-17	16700€ à 92000€
2010-29	12 avril 2010	Marché entretien système arrosage et fontaine MAPA 2009-19	1000€ à 10000€
2010-30	12 avril 2010	Marché entretien des fosses et canalisation MAPA 2009-20	500€ à 5000€
2010-31	12 avril 2010	Marché d'entretien des toits terrasses MAPA 2009- 31	500€ à 5000€
2010-32	12 avril 2010	Marché contrôles réglementaires MAPA 2009-18	lot 1 : 15912€ lot 2 : 3947€
2010-33	12 avril 2010	Marché réfection du terrain de l'Hermière MAPA 2010-01	147 430,92 €
2010-34	19 avril 2010	Convention d'assistante juridique générale dans le domaine relevant du droit des marchés publics	23 918,80 €

La séance est levée à 21h50 par M. Denis GAYAUDON, Maire de SERRIS.